

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École Cœur-Immaculé-de- Marie
Réunion du 7 Juin 2017, 18h30

Membres présents :

Représentants des parents

- Mme Claudine Benoit
- Mme Lucie Marcotte
- M. Vincent Morissette
- M. Patrice-Guy Martin
- Mme Stéphanie Gendron

Direction

- Mme Isabelle Gaigeard

Représentante du service de garde

- Mme Martine Keranguyader

Représentant des enseignants

- Mme Dina Sergerie
 - Mme Annie Juby
 - Mme Ève Ayotte
-

1. Mots de bienvenue / Ouverture de l'assemblée

Début de la rencontre : 18:39

Il y a quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Modification du point 6a pour l'adoption du budget pro forma 2017-2018 au lieu de 2016-2017.

Ajout du point 6c afin de faire approuver le cahier de règlementation du SDG 2017-2018

Ajout du point 7b relativement à l'information sur la soirée des finissants.

L'ordre du jour est proposé par Mme Stéphanie Gendron, secondé par M. Patrice-Guy Martin et adopté à l'unanimité.

3. Adoption du PV du 26 Avril 2017

Mme Martine Keranguyader indique qu'au point 7b, nous devons ajouter que M. Martin Brunette et M. Daniel Bertrand étaient présents à la rencontre du SDG qui s'est tenue le 27 avril 2017.

Le procès-verbal est proposé tel que modifié par Mme Dina Sergerie, secondé par M. Patrice-Guy Martin et adopté à l'unanimité.

4. Période réservée au public

Personne ne souhaite participer à la période réservée au public.

5. Pour approbation

a) Sorties du SDG pour l'année scolaire 2017-2018

Mme Martine Keranguyader a distribué le calendrier des sorties du SDG de l'année 2017-2018. Les sorties sont toutes d'un coût maximal de 15\$ plus les frais de base de 9\$. Suite aux levées de fonds effectuées durant l'année 2016-2017 il reste un montant de 3 344\$ à pouvoir être utilisé au courant de l'année 2017-2018.

Le calendrier est approuvé par Mme Annie Juby, secondé par Mme Dina Sergerie et adopté à l'unanimité.

b) Frais scolaires pour l'année 2017-2018

Mme Isabelle Gaigeard a distribué la liste des effets scolaires pour l'année 2017-2018 qui respecte la politique des frais scolaires pouvant être facturés mise en place par la SCDM. Mme Gaigeard indique que le coût des cahiers maison a été réduit par rapport à l'an dernier.

La liste des effets scolaires est approuvée par Mme Stéphanie Gendron, secondée par M. Vincent Morissette et adoptée à l'unanimité.

c) Cahier de réglementation du SDG 2017-2018

Le dessin du cahier de réglementation changera et la responsable du SDG sera Mme Christiane Lacombe puisque Mme Martine Keranguyader part à la retraite. Mme Martine Keranguyader

indique que Mme Carmen De Rosa prend également sa retraite. Aucun changement au niveau de la réglementation et des politiques du SDG.

Le cahier de réglementation est approuvé par Mme Annie Juby, secondé par M. Vincent Morissette et adopté à l'unanimité.

6. Pour adopter

a) Budget pro forma 2016-2017

Fonds 1 (Budget régulier)

Le fonds 1 est le budget lié aux salaires, entretien ménager, gestion, tous les frais liés au fonctionnement de l'école.

Mme Gaigeard indique que le nombre d'effectifs sera de 26.8 soit environ le même nombre que l'an passé et cela malgré 1 poste d'enseignant coupé, puisque l'école a un orthophoniste de plus que l'an passé.

Fonds 6 (Allocations supplémentaires)

Le fonds 6 inclut entre autres les fonds HDAA (élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage).

Fonds 7 (École montréalaise)

De base le fonds a environ 42 000\$ duquel il faut enlever 6 000\$ pour le budget attribué aux sorties que les élèves font avec les écoles. De ces sommes l'école a obtenu environ 50 000\$ de plus pour l'année 2017-2018. Le fonds 7 sert entre autres à payer les professionnels (orthophoniste, TES, orthopédagogie etc...). L'école peut donc offrir des journées supplémentaires en orthophonie, orthopédagogie, psychoéducation et TES en comparaison à l'an passé.

Fonds 8 (opération solidarité)

Nous n'avons plus accès au fonds 8 puisque l'école n'a plus l'indice de classification défavorisé

Le budget pro forma est proposé par Mme Lucie Marcotte et adopté à l'unanimité.

b) Transfert des fonds 4 au fonds 9

Mme Gaigeard indique avoir fait une résolution globale comme à chaque année afin de transférer les sommes requises du fonds 4 (fonds de contribution) vers le fonds 9 afin d'éponger les dépenses de l'année du fonds 9. La lecture de la résolution a été proposée par Mme Lucie Marcotte, adoptée à l'unanimité.

7. Pour être proposé ou informé

a. Résolution mesure 30170

Mme Gaigeard procède à la lecture de la mesure 30170 mise en place en début d'année et indique avoir obtenu une somme de 10 288\$ par cette mesure 30170 et avoir utilisé ces sommes pour l'achat de 2 tableaux interactif, l'achat de livre et d'instrument de musique pour l'éveil à la lecture. Le CÉ de Cœur-Immaculé-de-Marie confirme avoir utilisé les sommes de 10 288\$ reçu par l'école par la mesure 30170 en conformité avec les points visés par cette mesure.

b. Soirée des finissants

Mme Marcotte indique que le comité de la soirée des finissants a misé sur l'obtention de commandite en dons matérielle (certificats cadeaux et billets d'entrée de sorties culturels) et le comité a obtenu beaucoup de cadeaux qui seront distribués aux élèves finissants. Également le comité a obtenu une commandite de 500\$ de CGI. Le comité de parents des finissants a comme souhait de pouvoir transférer au prochain comité de finissants tout excédent monétaire que le comité aura réalisé dans l'organisation de la fête de finissants 2016-2017.

8. Informations

a. Mot de la direction

Mme Gaigeard indique que l'école est éligible pour le club des petits déjeuners. Il faudrait toutefois l'implication de parents bénévoles. Les déjeuners sont au coût de 45\$ par année par enfants ou 70\$ pour la famille par année. Le club des petits déjeuners offre 3 types de déjeuners, froid, semi-chaud et chaud. Mme Gaigeard demande à savoir si le CÉ est d'accord pour l'envoi d'un sondage aux parents afin de déterminer l'achalandage et pouvoir ensuite déterminer si nous allons de l'avant avec ce projet. Le CÉ a donné son accord à l'envoi du sondage aux parents. Par la suite l'école décidera si elle va de l'avant avec ce projet.

b. Mot de la présidente

Mme Marcotte, n'a aucun mot à souligner.

c. Mot du personnel

Mme Annie Juby, indique que vendredi le 9 juin 2017, les nouveaux de la maternelle sont accueillis à l'école. La sortie vélo a été effectuée le 1er juin 2017 par les élèves de 5-6e année et les élèves ont bien appréciés. Vendredi le 16 juin 2017 aura lieu le spectacle amateur où les parents des enfants effectuant le spectacle sont invités. La fête de fin d'année est prévue pour le 21 juin 2017.

d. Mot du service de garde

Mme Martine Keranguyader prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire et elle ne retient que du positif de toute son expérience au sein du SDG de Coeur-Immaculé-de-Marie.

e. Mot de l'OPP

Mme Claudine Benoit, indique que l'OPP s'est réuni le 5 juin 2017 afin de faire un résumé des principales activités ayant fonctionné en 2016-2017 et a manifesté le désir d'obtenir un temps de parole à l'assemblée générale afin de permettre un recrutement adéquat de parents bénévoles.

f. Mot du CPR et du CPP

M. Patrice-Guy Martin nous indique n'avoir aucun point à rapporter.

9. Varia

Aucun point à soulever au varia

10. Levée de l'assemblée

Mme Lucie Marcotte propose la levée de la séance.

Levée d'assemblée à 20h16.

Isabelle Gageard,
Directrice

Lucie Marcotte,
Présidente